

BUREAUX : RUE NAIN

ABONNEMENTS : ROUBAIX-TOURCOING : Trois mois, 12 fr. ; Six mois, 23 fr. ; Un an, 44 fr. LE NORD DE LA FRANCE : Trois mois, 14 fr. ; Six mois, 27 fr. ; Un an, 51 fr. — L'abonnement continue, sauf avis contraire.

ANNONCES : 20 centimes la ligne RÉCLAMES : 25 centimes — On traite à forfait.

JOURNAL DE ROUBAIX

MONITEUR POLITIQUE, INDUSTRIEL ET COMMERCIAL DU NORD

PROPRIÉTAIRE GERANT : A. REBOUX

ON S'ABONNE ET ON REÇOIT LES ANNONCES : A ROUBAIX, chez M. Reboux du journal, rue Nain, 1 ; A Lille, chez M. Beghin, Libraire, rue Grande-Chaussée ; A Paris, chez M. HAVAS, Editeur-Boulevard, 4, rue de la Bourse, 8 ; A Bruxelles, à l'Office de Publicité, rue de la Madeleine.

Heures de départ des trains : Roubaix à Lille, 5 17, 7 02, 8 12, 9 48, 11 37, m., 12 26 +56, 3 42, 5 11, 6 15, 7 38, 9 36, 11 41, s. — Roubaix à Tourcoing-Mouscron, 5 38, 7 08, 8 43, 10 13, 11 23, m., 1 15, 2 46, 5 03, 6 01, 8 13, 10 22, 11 31, s. — Lille à Roubaix, 5 20, 6 50, 8 25, 9 55, 11 05, 12 57, 2 28, 4 45, 5 45, 7 55, 10 05, 11 15. Tourcoing à Roubaix et Lille, 5 10, 6 53 - 8 03, 9 41, 11 28, 12 47, 1 47, 3 33, 5 02, 6 06, 7 28, 9 24, 11 02. Mouscron à Lille, 6 43, 7 53, 9 31, 11 18, 12 05, 3 21, 4 50, 5 57, 7 10, 9 10

BOURSE DE PARIS

DU 27 MAI	
3 0/0	56 05
4 1/2	78 50
Emprunt 1871	88 30
Emprunt 1872	89 55
DU 28 MAI	
3 0/0	56 40
4 1/2	79 50
Emprunt 1871	88 95
Emprunt 1872	90 10

ROUBAIX, 28 MAI 1873

Les radicaux avaient préparé une interpellation signée de tous les membres des gauches. Après la lecture du message, ils ont dû la remettre dans leur poche. Avant de la présenter, il faudra la refaire ; elle ne sera pas meilleure après la refonte qu'après l'original. Il est visible, du reste, que le désarroi est complet. On en jugera mieux à travers les réflexions de la République française, personne fort habile qu'il est toujours bon de consulter. Avant de parler du message, le journal de M. Gambetta parle de la France, à qui le message est adressé :

« Elle est, dit-il, admirable de calme et de recueillement — surprise par une résolution parlementaire à laquelle ni le pays, ni le gouvernement ne s'attendaient, la France a compris, avec un instinct supérieur, que, du moment qu'aucune atteinte ne devait être portée à nos lois existantes et aux institutions, elle pouvait laisser les hommes de la majorité du 8 février poursuivre leurs desseins, prendre le pouvoir et s'installer à la tête des affaires, sauf à les juger à l'œuvre. Elle n'a pas appris la chute de M. Thiers avec indifférence, puisque M. Thiers est tombé en défendant sa volonté, tant de fois manifestée, de vivre désormais sous le gouvernement définitif de la République, mais elle a renfermé en elle-même l'expression des sentiments que lui inspire la conduite des hommes de cette majorité parlementaire qui, après avoir tout obtenu de M. Thiers, se sont acquittés envers lui de toutes leurs obligations, en lui témoignant, suivant un mot qui a été dit à l'Assemblée (il est du tournant Arago) la plus monstrueuse ingratitude.

« La modération de la France dans cette tourmente politique, n'a pas surpris ceux qui l'ont conseillée, (la fameuse dépêche que vous connaissez) mais elle a profondément étonné ceux qui étaient persuadés que le pays ne résisterait pas à la tentation qui lui était offerte de donner un libre cours à ses sentiments ; on est très-trappé, nous le savons, de ce grand calme qui règne partout depuis deux jours, etc., etc. »

Le reste est sur le même ton. On s'attribue hypocritement, par la plus mensongère des audaces, le bénéfice de l'attitude énergique prise par les autorités et celui de la confiance qui a spontanément gagné les honnêtes gens.

Les radicaux se flattent beaucoup trop ; s'ils restent tranquilles, ce n'est

pas par générosité pour les autres, mais par compassion pour eux-mêmes. Revenons au message. Il est conçu, dit-on « comme un discours du trône dans une monarchie parlementaire, et ne répond en rien aux préoccupations du pays, » puisque la France veut la République, celle de M. Gambetta, et que dans le message du nouveau président le nom de République n'est même pas prononcé. Chose bien grave, en vérité, dont il faut bien prendre son parti, ne pouvant faire autrement.

On finirait même par s'en consoler absolument, si le cabinet ne paraissait disposé à remanier le personnel des différentes administrations publiques. Aussi, pas plus que le Bien public, la République française n'approuve la conduite des fonctionnaires qui préviennent la révocation par la démission. « Une démission, leur dit M. Gambetta, n'est pas une marque de désintéressement à l'heure qu'il est. Une démission n'est pas un service rendu à la démocratie. Il faut que le ministère décombat fasse sa besogne lui-même ; ne la faisons pas pour lui. Ne vous dérobez pas aux responsabilités, aux révocations, aux affronts immérités. Le parti républicain vous en tiendra compte ; attendez debout les coups que l'on vous destine. »

Ce qui veut dire qu'une fois la démission donnée, on n'est plus bon à rien pour le parti, tandis qu'en se tenant bouche close, on court chance d'être oublié et de continuer clandestinement les petites manœuvres de démoralisation politique et sociale.

Les bureaux de l'Assemblée se sont occupés hier de nommer la commission du budget ; tous les bureaux sauf le neuvième et le douzième ont élu leurs commissaires. Ce sont MM. de Tailleur, Keller, Chesnelong, Delpt, De Talhouët, de Ravinel, German, Léon Say, Wilson, Bardoux, Pelletreau, Villeneuve, Gaillard, Pichon, de Rainville, Magnin, Langlois, Gouin, de Castellane, Benoist-d'Azay, duc de Decaze, Levent, Lambert-Sainte-Croix, Rousseau, Lepère, de Laverne et Flottard. Déjà seize commissaires appartiennent à la majorité et il reste encore quatre commissaires à nommer. Sur les dix commissaires qui appartiennent à la gauche et au centre gauche il y a trois hommes d'affaires dont la place est toujours marquée dans une commission du budget : MM. Gouin, Léon Say et German.

Nous devons signaler une manœuvre radicale, dont nous avons déjà surpris des traces, et qui sera surtout employée dans les campagnes : cette manœuvre consiste à persuader aux niais que la nomination du maréchal Mac-Mahon va nous ramener la guerre avec les Prussiens.

Ceux qui prêchaient la guerre à outrance... dans les emplois gras et sûrs, sont bien dignes de présenter aujourd'hui, aux gens de la campagne, le spectre de la guerre.

M. Thiers à l'Assemblée

On nous écrit de Versailles, en date d'hier :

L'ordre du jour appelle la discussion de la convention passée entre le gouvernement français et la Compagnie des chemins de fer de l'Est. On sait que cette convention a pour but d'éviter le rachat complet du réseau de cette Compagnie tronqué par le traité de Francfort et de remplacer ce rachat par de nouvelles concessions avec garantie d'intérêts.

M. Clapier prend la parole. Il parle contre la convention. Ses discours durait depuis cinq minutes, quand par le couloir de gauche entrent en foule les députés de l'extrême gauche : MM. Gambetta, Challemeil-Lacour, Naquet et toute la fine fleur du radicalisme sourient, rayonnent. On pensait alors que M. Thiers allait faire son entrée.

Une minute après, en effet, il paraît et toute la gauche et ceux de Christophe se lèvent et applaudissent par trois fois ; la majorité reste absolument calme, indifférente, silencieuse. La gauche est contrariée de n'avoir pas soulevé de protestations. M. Thiers est embarrassé de ces bravos trop compromettants. Il s'assied entre MM. Gouin et Wallon.

Pendant que M. Clapier continue à discourir, les Arago, les Langlois, les Lepère, les Cochery, les Christophle viennent le saluer. Saluts non moins compromettants ! Un quart d'heure après l'ex-président n'était plus dans la salle. — C'est encore un raté.

Une question :

Que serait-il advenu hier, avant-hier, aujourd'hui ou demain, si l'Assemblée eût siégé à Paris, au lieu de siéger à Versailles, et si les gardes nationales n'eussent pas été dissoutes ?

Comme la presse conservatrice de province était bien inspirée, quand elle insistait pour Versailles et pour le désarroi, et combien l'Assemblée fut sage lorsqu'elle vota ces deux mesures, fortement combattues par M. Thiers et les radicaux !

Les radicaux et la légalité.

Ils sont, ma foi, bien amusants, les représentants radicaux, à recommander le calme et le respect de la légalité !

Et pourquoi en seriez-vous pas calmes, MM. les Démocrates ? Est-ce à dire que, chez vous, il est passé en habitude de n'accepter, de ne reconnaître, que ce qui vous plaît, ou vous convient ? Nous le savions depuis longtemps, mais nous aimons à vous l'entendre dire ; on ne saurait plus clairement témoigner de nos mépris habituel de la loi.

Et comment ne seriez-vous pas calmes ? Mac-Mahon n'a-t-il pas dit : « Je réponds de l'ordre matériel. » Ce qu'ego donne à réfléchir ; on sait où mèneraient les escapades.

Rester calme, c'est donc faire de nécessité vertu. On vous tiendra compte de votre sagesse, pour ce qu'elle vaut ; car, avouez-le, votre amour subit de la légalité, en bon français a nom... prudence, et devient, à certains jours, de l'hygiène bien entendue.

À ce point de vue, la légalité vous sauvera, on ne saurait mieux dire. (Propagateur.) H. T.

Le Maréchal Mac-Mahon.

Le nouveau Président de la République est connu du pays entier, son passé glorieux a porté son nom jusqu'au fond de nos campagnes ; les soldats qu'il a commandés sur tant de champs de bataille ont conservé et répandu partout son souvenir. Voilà vingt ans que la France regarde M. le maréchal de Mac-Mahon comme un de ses serviteurs les plus dévoués. Ses services militaires sont les plus éclatants de l'armée française. Né en 1808, au village de Sully, dans le département de Saône-et-Loire, il entra en 1825 à l'école militaire de Saint-Cyr et en 1827 sous-lieutenant à l'école d'application d'état-major en 1827. Détaillé au 4^e hussards, il fut envoyé en Afrique en 1830 et fit les premières guerres de l'Algérie.

Lieutenant le 20 avril 1831, il servit comme aide-de-camp du général Achard au siège d'Anvers. Capitaine le 20 décembre 1833, et successivement aide-de-camp des généraux Buge, Damrémont et d'Hédouet, il se distingua dans plusieurs campagnes d'Afrique, notamment au siège de Constantine en 1837, où il fut blessé d'un éclat d'obus dans la poitrine.

Nommé commandant du 10^e bataillon de chasseurs à pied le 28 octobre 1840, lieutenant-colonel du 2^e régiment de légion étrangère en 1842, colonel du 41^e de ligne le 24 avril 1845 et du 9^e en 1847, il ne cessa de combattre en Algérie et de donner des preuves de la plus intrépidité bravoure. En 1848, il devint général de brigade et fut promu au grade de général de division le 16 juillet 1852.

M. de Mac-Mahon commandait en 1853 la division de Constantine lorsqu'il fut appelé au mois d'avril, au commandement de la 1^{re} division d'infanterie du 1^{er} corps de l'armée du Nord, et au mois d'août il alla remplacer le général Carrobert dans le commandement de la 1^{re} division du 2^e corps, sous les ordres du général Bosquet à l'armée d'Orient. L'assaut de Sébastopol ayant été résolu, le général de Mac-Mahon fut chargé d'enlever la tour de Malakof, chef de la place. Le général de Mac-Mahon eut avec cette attitude à la tête de ses troupes avec une intrépidité sans pareille. En moins d'une heure, sous le feu d'une formidable artillerie, les troupes chassèrent l'ennemi de toutes les positions et le succès de la journée dépendit tout entier de ce rude assaut.

Promu grand-croix de la Légion d'Honneur après cette affaire, le 22 septembre 1855, et chargé du commandement du corps de réserve, le général de Mac-Mahon fut à son retour nommé sénateur, le 24 juin 1856. L'année suivante, il reçut le commandement de la 2^e division du corps expéditionnaire, chargé de soumettre la Grande-Kabylie, sous les ordres du général Randon. En 1859, le général Mac-Mahon fut nommé commandant en chef du 2^e corps de l'armée d'Italie. Le 2 juin, il passa à Turin à Turbigo ; le 3, il fit enlever le village de Robecchetto et s'y installa ; le 4, il prit une part décisive à la bataille de Magenta, et fut le lendemain maréchal de France et duc de Magenta. A Solferino, le maréchal fit encore des prodiges de valeur.

Depuis la paix de Villafranca, le maréchal de Mac-Mahon fut successivement nommé commandant du 2^e grand commandement militaire à Lille, puis gouverneur général de l'Algérie. Il fut de ce poste appelé en juillet 1870 à la tête du 1^{er} corps d'armée chargé de défendre l'Alsace.

On sait l'héroïsme que le maréchal déploya dans cette saugante bataille de Reichshoffen, où l'infériorité de nos armées l'obligea à plier sous les masses prussiennes.

La retraite opérée sur Nancy et Châlons avec 18,000 hommes fut considérée comme

un belle opération. Le maréchal, soldat résigné et, dans ces graves circonstances, n'écoula que sa bravoure, commandant à Sedan, où, dès sept heures du matin, il fut blessé très grièvement d'un éclat d'obus à la cuisse. On le crut mort pendant plusieurs jours, et cette nouvelle causa en France la plus douloureuse émotion. Mais le rôle du maréchal n'était pas encore fini et il devait vivre pour d'autres destinées.

Le 18 mars 1871, le jour même où l'insurrection éclatait à Paris, le maréchal de Mac-Mahon revenait d'Allemagne, où pendant cinq mois il avait partagé la captivité de l'armée. Il fut aussitôt placé à la tête des troupes chargées de combattre la Commune. On sait avec quel dévouement sans bornes, avec quelle activité il commanda cette armée. Puis, après ce triomphe, il fut nommé commandant en chef de l'armée de Versailles. Là, il fut encore un grand exemple pour notre armée. Après tant de désastres, après les divisions que des services dans des camps différents pouvaient faire craindre, malgré les froissements inévitables qui résultaient des décisions de la commission chargée de réviser les grades, l'armée demeura unie, dévouée, calme. A qui, entre tous, doit regretter l'honneur de cette sagesse qui nous a épargné tant de périls ? au maréchal de Mac-Mahon qui, laissant de côté ses sentiments personnels, se montra toujours comme le vivant symbole du soldat, uniquement dévoué au service de la France et de la loi.

LE NOUVEAU MINISTÈRE

M. DE BROUËRE (Albert), vice-président du conseil, ministre des affaires étrangères.

Fils aîné d'un ancien ministre de Louis-Philippe, M. Albert de Broglie est né le 13 juin 1821, s'est fait, au sortir de l'Université, une réputation précoce comme publiciste. Ses premiers essais sont réunis en un volume intitulé : *Etudes morales et littéraires* (1853). Son œuvre principale a pour titre : *L'Eglise et l'Empire romain au IV^e siècle* (1856). C'est l'histoire du règne de Constantin, au point de vue catholique. Le 20 février 1862, il a été élu membre de l'Académie française, à la majorité de 22 voix sur 29, en remplacement de P. Lacordaire. — Député de l'Eure.

M. BEULÉ, ministre de l'intérieur.

Membre de l'Institut, archéologue français, M. Beulé (Charles-Ernest) est né à Saumur, le 29 juin 1824. Elève de l'école normale, de 1845 à 1848, agrégé pour les classes supérieures des lettres, il fut nommé professeur de rhétorique à Moulins, puis envoyé à l'École française d'Athènes. Il y reprit avec ardeur les fouilles déjà tentées pour rechercher les prophétées de l'Acropole et fit des découvertes qui causèrent une vive sensation dans le monde savant et décidèrent du maintien de l'école dont on contestait vivement alors l'utilité.

De retour en France, en 1853, M. Ernest Beulé prit le grade de docteur et fut nommé, dès l'année suivante, en remplacement de Raoul Rochette, professeur d'archéologie à la Bibliothèque impériale. Il fut, à la même époque, décoré de la Légion d'honneur.

En février 1860, M. Beulé a été élu membre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, en remplacement de M. Ch. Lenormand. — Il est député de Maine-et-Loire.

M. MAGNE, ministre des finances.

Magne (Pierre), né à Périgueux, le 3 décembre 1806 ; après avoir étudié le droit à Toulouse, il retourna, en 1831, s'inscrire au tableau des avocats de sa ville natale. En 1835, sous l'administration de M. Romieu,

Feuilleton du Journal de Roubaix

DU 29 MAI 1873

— 113 —

LE TRIOMPHE

D'UNE FEMME

(Traduction de l'anglais) DEUXIÈME PARTIE

CHAPITRE XXXI.

Le jour du règlement des comptes

(Suite et fin)

Lancelot Darrell, la figure couverte d'une pâleur livide, semblable à celle d'un linge qui recouvre la face d'un mort, s'approcha lentement d'Éléonor.

« Vous avez été très-généreuse envers moi, mistress Monckton, quoiqu'il m'en coûte d'en dire si long, murmura-t-il ; j'ai fait de vilaines choses, mais j'ai souffert... j'ai souffert, et je me suis repenti à toute heure, et à tout instant. Je ne songeais pas aux conséquences terribles qui résulteraient du mal fait par moi à votre père. Je me suis haï depuis lors pour cette méchante action ; je n'aurais jamais fabriqué le faux testament si cet homme n'était pas venu à moi pour me pousser au crime et abuser de ma faiblesse. Je vous remercie plus tard de la pitié que vous m'avez témoignée, mistress Monckton,

quand je serai plus digne de votre générosité. »

CHAPITRE XXXII.

Enfin.

Gilbert Monckton seconda sa femme dans tous ses desirs. Il n'y eut pas de scandale. Toutes les formalités légales furent accomplies sans bruit. À ces gens ennuyeux qui veulent savoir tout au long les affaires de leurs voisins, on dit qu'un codicille avait été trouvé qui révoquait la clause principale du testament de M. de Crespigny. M. Peter Sedgewick et mistress Bannister s'empressèrent de faire ce qu'on leur demandait, quoique la veuve fût très-étonnée de voir sa sœur consanguine hériter ainsi tout à coup d'une grande fortune. Éléonor Monckton prit possession de son héritage. La noble jeune femme, après avoir pardonné l'ennemi de son père, lui eût volontiers laissé la fortune par-dessus le marché — mais des gens pratiques et sérieux l'empêchèrent d'être trop généreuse. Mistress Darrell et son fils partirent pour l'Italie, et mistress Monckton, de concert avec son mari, fit au jeune homme une très-belle pension qui le mit à même de poursuivre sa carrière d'artiste.

Il avait fait cette découverte importante qu'un travail suivi n'est pas en somme la plus terrible punition à infliger à un homme, et qu'une conscience coupable est un fardeau bien plus lourd

que celui qui peut peser sur les épaules d'un travailleur. Il travailla ferme et avec enthousiasme. La honte du passé stimula son crayon. Son amour-propre outragé lui tint lieu d'ami, et il lutta vaillamment pour se laver de l'opprobre qu'il s'était attiré.

« Si je deviens un grand peintre, on oubliera mon passé, » se dit-il en lui-même, et, quoiqu'il n'y eût pas en lui l'étoffe d'un grand peintre, il devint un peintre connu ; un grand homme pour l'académie royale et les graveurs de West End, sinon pour les générations futures qui choisiraient parmi les richesses prodigieuses maintenant les pierres vraiment précieuses. Pendant ses trois années de séjour en Italie, M. Darrell fit plusieurs tableaux dans le genre mélodramatique qui obtinrent un vrai succès dans Trafalgar Square. Son grand triomphe fut la *Mort du comte*, tiré d'un poème de Tennyson, avec cette légende : « Oh ! le comte était beau à voir, etc. » Ce tableau représentait un homme extraordinairement laid, étendu aux pieds d'une femme hideuse au-delà du possible, dans une chambre et une tourelle éclairée avec des allumettes chimiques — la lumière bleue et verte des allumettes faisait ressortir la vilaine figure de la femme et un cyprès préraphaélite, visible à travers la fenêtre. Je dois avouer que, quoique le tableau fut laid, il y avait en lui une attraction magique, et les personnes qui le virent une fois, allèrent le revoir, l'admirent, rô-

dèrent autour et en parlèrent constamment pendant toute la saison. Une coterie déclara que l'effet des allumettes chimiques était le plus délicieux des clairs de lune, et la meurtrière du comte la plus charmante des femmes, et ceux des spectateurs qui pensaient tout le contraire eurent peur de se prononcer, et tout le monde fut ainsi satisfait.

Lancelot Darrell reçut un prix fabuleux pour ce tableau, et revint épouser Laura Mason Lennard qui lui avait gardé sa foi et qui aurait peut-être préféré épouser un Cartouche ou un Jack Sheppard moderne, pour le romanesque de la chose. Bien que l'artiste ne devint pas tout d'un coup un homme parfait, la leçon de sa jeunesse lui profita ; il fut un assez bon mari pour sa petite femme dévouée, et occupa convenablement sa place dans la société.

M. Victor Bourdon fut récompensé, et très-libéralement, de ses services, et on lui enjoignit de se taire. Il partit bientôt après pour le Canada comme voyageur en jouards brevetés, et ne reparut en jamais dans le voisinage de Tolldale Priory.

Éléonor voulut à toute force abandonner Woodlands à M. Darrell, à sa femme et à sa mère qui allèrent l'habiter. La signora Piccirillo vécut avec son neveu et sa riieuse petite femme dans une jolie maison de Brixton, mais elle fit de fréquentes visites à Tolldale Priory, tantôt seule, tantôt accompagnée de Richard et de mistress Richard. M. et mistress

Lennard vinrent aussi à Tolldale, et Laura connut le bonheur de l'amour paternel et maternel. L'affection paternelle se traduisit par une foule de cadeaux de bijouterie achetés à crédit ; le dévouement maternel consista dans une admiration sans bornes du fils et héritier de Lancelot Darrell, baby à figure rose qui vint au monde en 1861, et qui était bien autrement fait que le *Gladiator mourant*, tableau de M. Darrell exposé dans la même année.

Des voix de petits enfants retentirent par la suite sans les allées ombreuses du vieux jardin du Priuré, et dans tout le Berkshire il n'y eut pas de femme plus heureuse que la belle jeune femme de Gilbert Monckton.

Je ne crois pas que son bonheur eût été aussi vif si le triomphe de sa vie n'eût pas été le sacrifice de son présomptueux projet de vengeance qu'elle avait accompli pour se soumettre en toute humilité à la volonté de Dieu.

FIN

ASSOCIATION INTERNATIONALE des travailleurs, son origine, son but, son caractère, ses principes, ses tendances, son organisation, ses moyens d'actions, ses ressources, son rôle dans les grèves, ses statuts, ses congrès, son développement, etc., etc. — par Oscar Testut — Prix 3 fr. (2 fr. pour les abonnés du Journal de Roubaix). — Librairie Alfred Reboux, rue Nain, 1.